

Saint-Imier, le 18.11.2025

Conseil de ville
2610 Saint-Imier

Ordre du jour de la séance du jeudi 11 décembre 2025 à **17h30**

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025
3. Communications du président et du Conseil municipal
4. Dons du Conseil de ville
5. Crédit d'engagement de CHF 4'118'610.00, figurant au plan financier, concernant le projet de chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier – Décider du mode de financement : préavis au corps électoral
6. Crédit d'engagement de CHF 486'450.00, figurant pour CHF 550'000.00 au plan financier, concernant la rénovation de la station transformatrice de Champs Meusel – Décider du mode de financement : décision
7. Crédit d'engagement de CHF 230'000.00, figurant au plan financier, concernant l'achat d'un véhicule d'entretien multifonctions – Décider du mode de financement : décision
8. Crédit d'engagement de CHF 200'000.00, figurant au plan financier, concernant la sécurisation du réseau de gaz à la rue du Soleil – Décider du mode de financement : décision
9. Nomination d'un organe de vérification des comptes : décision
10. Résolution du 23.10.2025 (PLR) relative au suivi et à la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit organisationnel et financier de l'administration communale : décision
11. Motions, postulats et interpellations
 - 11.1. Motions
 - 11.2. Postulats
 - 11.3. Interpellations
12. Divers et imprévu
13. Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2026 :
 - 13.1. président
 - 13.2. 1^{er} vice-président
 - 13.3. 2^{ème} vice-président
 - 13.4. secrétaire
 - 13.5. deux scrutateurs

Conseil de ville du 11 décembre 2025

Rapport du Conseil municipal concernant le crédit d'engagement de CHF 4'118'610 TTC, figurant au plan financier, concernant le projet de chauffage à distance (CAD) basse enthalpie au centre de Saint-Imier

Saint-Imier, le 25 novembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de ville,

Le Programme de législature du Conseil municipal prévoit la réalisation d'un chauffage à distance basse enthalpie dans la zone centre de Saint-Imier (rues Agassiz – Paul-Charmillot). Ce projet novateur contribuera à la mise en œuvre la stratégie 2050 de la Confédération en favorisant l'exploitation des ressources énergétiques renouvelables locales et la diminution des émissions de CO2.

Depuis fin 2021, un premier système permet de chauffer l'Hôpital de Saint-Imier et le bâtiment situé Route de Sonvilier 3 (ancien Asile). Ce réseau de CAD est alimenté par la chaleur de l'eau extraite à 19,5° du Puits des Sauges durant toute l'année. Un réseau de distribution basse température et des pompes à chaleur décentralisées permettent de chauffer de manière performante les bâtiments raccordés. En 2024, ce réseau a fourni 1'450'000 kWh, a permis de limiter les émissions de CO2 de près de 300 tonnes tout en proposant des prix attractifs par rapport à d'autres systèmes de chauffage.

Le potentiel de l'eau des Sauges n'étant pas utilisé pleinement (reste de 1450 KW), le Département de l'Equipement a étudié la possibilité de l'étendre à certains bâtiments du centre de Saint-Imier. En 2022, le Conseil municipal a confié un mandat à un bureau spécialisé pour étudier la réalisation de cette deuxième étape. Différents bâtiments ont été définis comme prioritaires, de par leur taille et leur localisation dans le secteur centre (cf. carte dans le Rapport du Service de l'Equipement).

La centrale de prélèvement de chaleur sera implantée à proximité des réservoirs « Sur les Crêts ». L'un des deux réservoirs existants servira au stockage de l'eau à 19,5 °C provenant du réservoir des Philosophes. L'énergie thermique extraite alimentera les pompes à chaleur installées dans les bâtiments raccordés via le réseau de distribution. Une alimentation de secours est également prévue en cas de panne. La présence du réseau de gaz à la rue du Soleil permet d'alimenter une chaudière de secours qui sera implantée à proximité des réservoirs.

Le détail des coûts du projet est présenté dans le rapport établi par le Service de l'Equipement. La dépense totale brute s'élève à CHF 4'118'610.00 TTC (3'810'000.- HT). Un montant de CHF 4'200'000.00 figure au plan financier pour ce projet.

La vingtaine de bâtiments qui seront raccordés au réseau devront s'acquitter d'une taxe unique de raccordement calculée en fonction de la puissance de chauffage demandée. Le Service de l'Equipement

estime à un montant de près de CHF 300'000.00 les taxes de raccordement pour les bâtiments concernés. Des démarches seront effectuées parallèlement au projet afin d'obtenir des aides cantonales, notamment des prêts sans intérêt de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) et d'autres contributions extérieures (contribution KliK). Ces montants viendront réduire la dépense communale, mais ne peuvent pas être soustraits du montant du crédit soumis au corps électoral, conformément au droit cantonal.

Comme pour le premier projet de chauffage à distance, le nouveau réseau devra s'autofinancer. Cela signifie que l'ensemble de ses coûts de fonctionnement devront être payés uniquement par la vente de l'énergie du réseau. Le calcul du prix de la chaleur est également détaillé dans le rapport du Service de l'Équipement. Les frais annuels de fonctionnement (frais financier, énergie et entretien) seront de l'ordre de CHF 388'500 pour produire 2,3 millions de kWh thermiques. Afin que l'autofinancement et le renouvellement du système soit garanti, le prix total par kWh thermique sera d'environ 17 ct/ kWh HT.

Malgré la situation financière actuelle de la commune, le Conseil municipal est convaincu du bien-fondé de ce projet d'investissement. En effet, le CAD Centre est novateur, ne grèvera pas le budget général de la commune (financé par l'impôt) et permet à la Municipalité de réduire ses émissions de CO₂, tout en augmentant son autonomie énergétique. Comme relevé précédemment, ce projet fait partie intégrante du Programme de législation, figure dans le Plan financier et également dans le Plan directeur communal Énergie.

De plus, ce projet permettra de chauffer plusieurs bâtiments communaux dont l'Ecole primaire/ Ceff Santé, dont le chauffage à gaz vétuste est actuellement en sursis et devra être remplacé impérativement pour l'hiver 2026-2027, générant une dépense importante pour la Municipalité.

La dépense prévue d'un peu plus de CHF 4 millions est un investissement brut (TVA, contributions de raccordement et éventuels soutiens extérieurs non déduits). Le projet est auto-financé et sera bénéficiaire une fois totalement en fonction. Le prix du kWh consommé sera concurrentiel avec d'autres forme de chauffage. L'énergie électrique utilisée par les PAC permettra également de générer des revenus pour la Municipalité. Compte tenu de ceci, la dépense liée à ce projet n'est pas incompatible avec l'audit financière en cours de mise en œuvre. Au contraire, il s'agit d'une future source de revenus pour la Municipalité qui constitue, dès lors, un investissement pour le futur.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanime de la commission de l'équipement et sur préavis favorable par 4 voix et 1 abstention de la commission des finances, le Conseil municipal vous recommande de préavis favorablement à destination du corps électoral la libération du crédit d'engagement de CHF 4'118'610 TTC, figurant au plan financier, permettant de financer le projet de chauffage à distance (CAD) basse enthalpie au centre de Saint-Imier, en recourant si nécessaire à l'emprunt.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président :

La chancelière :

Corentin Jeanneret

Annick Chatelain

Saint-Imier, le 12 septembre 2025

Projet de chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier. Libération d'un crédit d'engagement de CHF 4'118'610 TTC prévu au plan financier. Préavis au Conseil municipal

Monsieur le Maire,
Madame, Messieurs,

Dans le cadre de ses actions en faveur du développement durable, la Municipalité de Saint-Imier a mis en service à la fin de l'année 2021 un projet pilote de chauffage à distance (CAD) qui alimente l'Hôpital de Saint-Imier et le bâtiment communal situé Route de Sonvilier N°3. Ce réseau a comme source de chaleur une énergie renouvelable locale, l'eau du puits des Sauges qui alimente en eau potable le Haut-Vallon de Saint-Imier et les Franches-Montagnes. Cette opportunité existe car la température de l'eau extraite est d'environ 19.5°C tout au long de l'année. Grâce à un réseau de distribution basse température et à des pompes à chaleur décentralisées adaptées à chaque bâtiment, il est possible de chauffer de manière performante et dans le respect de l'environnement des immeubles de la localité.

Après 3 années de fonctionnement, le CAD Santé est une réussite. Près de 1.5 millions de kWh ont été consommés chaque année, remplaçant l'essentiel des énergies fossiles utilisées jusque-là. Seule la chaudière à gaz de l'hôpital a été maintenue pour des raisons de sécurité et en cas de grand froid, mais ses apports ont représenté moins de 5% de l'énergie totale consommée annuellement.

La gestion du système de chauffage est faite selon les principes du contracting. Cela signifie que l'investissement nécessaire à la réalisation du projet a été pris en charge par la commune qui en assure le fonctionnement via ses Services techniques. Le réseau de CAD comprend l'ensemble des installations de l'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes jusqu'aux compteurs de chaleur des différents clients.

Les propriétaires des bâtiments raccordés au CAD ont payé une participation unique de raccordement par kW thermique installé ainsi que les frais du raccordement de l'installation, du compteur de chaleur au réseau de distribution intérieur. La facturation des frais de chauffage se fait ensuite mensuellement en fonction des kWh thermiques consommés (part variable) et de la puissance du système (part fixe par kW installé).

Un contrat a été signé avec chaque client et le prix de l'énergie a été fixé par le Conseil municipal. Il est concurrentiel par rapport aux prix du marché et assure un autofinancement du réseau.



CENTRALE DE PRELEVEMENT DE CHALEUR, RESERVOIR DES PHILOSOPHES
Echangeurs de chaleur à plaques en inox 2 x 500 kW



LES 4 POMPES A CHALEUR DE L'HÔPITAL (550 KW)

Le potentiel énergétique de l'eau du puits des Sauges n'étant pas totalement exploité. En septembre 2022, le Conseil municipal a confié au bureau Masai une étude d'avant-projet pour développer un nouveau CAD basse enthalpie au centre de la commune. Les bâtiments prioritaires à raccorder sont les écoles primaires et le CEFF commerce (chauffage à remplacer en urgence), les bâtiments Cœur de la Cité, l'école de musique, l'administration communale, l'école secondaire ainsi que des immeubles d'habitation présents dans ce secteur. Les besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire de ces bâtiments représentent plusieurs GWh de consommation de gaz et de mazout par année.

La centrale de prélèvement de chaleur sera installée dans la chambre de vannes existantes des réservoirs « Sur les Crêts », et un des 2 réservoirs sera utilisé pour stocker l'eau brute (à 19.5 °C). La chaleur extraite alimentera le réseau du CAD et les pompes à chaleur installées dans les bâtiments raccordés. L'eau potable refroidie sera ensuite distribuée dans le réseau. Compte tenu de la nature des bâtiments alimentés, une alimentation de secours est prévue. Le réseau de gaz étant présent à la rue du Soleil, cette énergie a été choisie pour alimenter une chaudière installée près des réservoirs.

PROJET DE CAD AU CENTRE DE SAINT-IMIER :

Déduction faite des besoins du CAD Santé, une puissance de 1450 KW reste disponible pour un nouveau CAD. Un secteur a été délimité entre la rue Agassiz et la rue du Soleil.



Secteur retenu pour le CAD Centre basse enthalpie (étape 1  , étape 2 ).

Les principaux bâtiments concernés sont les suivants :

Bâtiments	Consommation/ an (kWh)	Energie utilisée actuellement	Puissance (KW)	Priorité
Ecole primaire	600'000	Gaz	190	1
Ecole secondaire	400'000	Mazout	119	1
Passage Chalet 1 & 3	130'000	Gaz	50	1
Ecole de musique	80'000	Mazout	24	1
Commune Agassiz 4	100'000	Gaz	30	1
Agassiz 8	96'000	Gaz	36	1
Paul Charmillot 22	70'000	Gaz	25	1
Cure 5	130'000	Gaz	42	1
Halles de gymnastique	450'000	Gaz	133	2
Soleil 10	300'000	Mazout	59	2
Eglise catholique	180'000	Gaz	58	2
Agassiz 19	110'000	Mazout	40	2
Agassiz 18 à 24	300'000	Mazout	4 x 25	2

Tableau 1 : Bâtiments principaux pouvant être raccordés au CAD Centre (liste non exhaustive).

Des pompes à chaleur dimensionnées en fonction des besoins seront installées dans chaque bâtiments afin de produire de l'eau chaude à la température nécessaire. Rappelons que l'ensemble des équipements et des conduites jusqu'aux compteurs de chaleur, pompes à chaleur incluses, fait partie du chauffage à distance. En hiver, une diminution de 4 à 5°C de la température de l'eau potable est attendue.

Environ 1300 mètres de conduite aller-retour en polyéthylène de différents diamètres seront mis en place pour distribuer la chaleur. L'ensemble du système sera supervisé par un réseau en fibres optiques.

ASPECTS FINANCIERS :

Les investissements nécessaires à la réalisation du projet comprennent les dépenses suivantes :

- | | | |
|---|-----|-------------|
| 1. Réseau de distribution | CHF | 920'000.- |
| 2. Centrale d'extraction de chaleur (Sur les Crêts)
Sans génie civil (dans la chambre de vannes) | CHF | 250'000.- |
| 3. Chaufferie de secours | CHF | 240'000.- |
| 4. Sous-stations (11) dans les immeubles raccordés | CHF | 1'700'000.- |

5. Prestation d'ingénieurs et suivi chantiers	CHF	400'000.-
6. <u>Divers et imprévus</u>	CHF	<u>300'000.-</u>
TOTAL (HT)	CHF	3'810'000.-
TVA (8.1%)	CHF	308'610.-
TOTAL TTC	CHF	4'118'610.-

PARTICIPATION AU RACCORDEMENT (TAXE UNIQUE)

Le raccordement de chaque bâtiment au réseau sera partiellement financé par une contribution unique de raccordement au réseau. Il est proposé que ce montant soit calculé de la manière suivante au moment de la pose de la sous station : CHF 5'000 auxquels seront rajoutés CHF 250.- / kW de puissance installée. La contribution serait donc par exemple de CHF 17'500.- pour un immeuble ayant besoin de 50 kW de puissance et CHF 30'000.- pour 100 kW.

Dans ce cas de figure la participation aux frais serait d'environ CHF 300'000.- pour les bâtiments mentionnés ci-dessus.

Le montant d'investissement net à charge du CAD serait dans ce cas de :

TOTAL brut TTC	CHF	4'118'610.-
Contributions de raccordement	CHF	300'000.-
TOTAL TTC Net	CHF	3'818'610.-

Des aides cantonales pour financer l'investissement (contribution, prêts NPR, ...) ce genre de projet seront calculées plus précisément ultérieurement.

CALCUL DU PRIX DE LA CHALEUR

- Frais financiers**

Le calcul du prix du kWh de chaleur fourni a été calculé en intégrant les chiffres suivants :

Investissement net :	Réseau	CHF	1'352'000.-	Amort. 35 ans	Intérêts 3%
	Equipement	CHF	2'458'000.-	Amort. 20 ans	Intérêts 3%
	<u>Raccordements</u>	<u>CHF</u>	<u>- 300'000.-</u>		
	Total HT	CHF	3'510'000.-		
Frais financiers :	Réseau	CHF	67'000.- / an		
	Equipements	CHF	149'000.- / an		
Frais financiers totaux :		CHF	216'000.- / an		

En cas de prêts sans intérêts (projet NPR) ce montant pourrait être déduit.

- Frais de fonctionnement et maintenance :**

Location des locaux (STSI eau)	CHF	0.-
Concession d'exploitation de la chaleur	CHF	0.-
Frais de personnel	CHF	40'000.-
Electricité CAD (Station sur les Crêts)	CHF	10'000.-
Remplacement filtres et nettoyage	CHF	2'000.-

Matériel, consommables	CHF	3'000.-
Révision annuelle	CHF	5'000.-
<u>Contrôles statistiques</u>	<u>CHF</u>	<u>0.-</u>
TOTAL	CHF	60'000.-
Subvention KliK	CHF	-60'000.-
Total frais exploitation	CHF	0.-

- **Frais d'énergie pour la production de chaleur :**

Les besoins annuels des bâtiments mentionnés dans le tableau N°1 s'élèvent à 2'300'000 kWh thermiques environ. Avec un COP situé entre 3 (766'666 kWh à fournir) et 3.5 (657'142 kWh), les frais de production de chaleur peuvent être estimés à :

Consommation électrique	600'000 kWh	CHF 0.250/ kWh	CHF	150'000.-
<u>Consommation de gaz</u>	<u>100'000 kWh</u>	<u>CHF 0.125/ kWh</u>	<u>CHF</u>	<u>12'500.-</u>
Achat d'énergie :			CHF	162'500.-

- **Total des frais annuels**

Frais financiers totaux :	CHF	216'000.-
Frais exploitation	CHF	0.-
Frais d'énergie	CHF	162'500.-
TOTAL	CHF	378'500.-

Selon nos hypothèses et les chiffres de consommation disponibles, environ 2'300'000 kWh thermiques seront facturés par année aux propriétaires des bâtiments raccordés.

Le prix par kWh thermique qui sera facturé devra être compris entre 16 et 17.- ct/ kWh pour couvrir les frais de fonctionnement du système : Une part sera fixe en fonction de la puissance demandée et l'autre en fonction de la consommation.

Il est prévu de soumettre ce projet au Corps électoral en 2025 si l'ensemble des instances communales le prévoit favorablement. Rappelons que le Département des bâtiments et installations sportives a obtenu l'ultime délai pour remplacer le chauffage de l'école primaire (2026-2027).

Au vu de ce qui précède, il est proposé aux commissions de l'équipement et des finances de prévoir favorablement la libération d'un crédit de CHF 4'118'610 TTC (CHF 4'200'000.- prévus au plan financiers) **pour la réalisation d'un chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier**. Une fois validée par le Conseil municipal la libération du crédit sera soumise au Conseil de Ville.



Patrick Adatte



06

Conseil de ville du 11 décembre 2025

**Rapport du Conseil municipal concernant le crédit d'engagement de
CHF 486'450.00, figurant pour CHF 550'000.00 au plan financier,
concernant la rénovation de la station transformatrice
de Champs-Meusel**

Saint-Imier, le 25 novembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de ville,

Depuis 1965, la station transformatrice de Champ-Meusel est le point d'alimentation du réseau électrique de Saint-Imier. Les disjoncteurs ont été contrôlés pour la dernière fois en mars 2006. Ceci a pour conséquence des coupures de courant en cas de dérangements. Etant donné la vétusté de ces disjoncteurs, il n'est plus possible de trouver des entreprises en mesure d'assurer la maintenance et le contrôle de ce genre d'infrastructures.

En outre, le toit de cette installation n'est plus en état et engendre un taux d'humidité trop élevé dans l'installation, ce qui met en danger son fonctionnement. Il est à relever que la coupure intervenue en juillet 2025 est probablement due à ce fort taux d'humidité. Afin d'avoir un réseau toujours en état, divers travaux sont en cours. Il s'agit notamment du remplacement de 3 câbles moyenne tension qui alimentent le réseau imérien. Ces travaux, qui ont déjà été validés et sont en cours de réalisation, seront terminés début 2026. Toujours dans cette optique, il est prévu au plan financier pour 2026-2027 de rénover la station transformatrice de Champ-Meusel.

Le devis estimatif établi par le Service de l'Équipement figure dans le Rapport dudit Service et s'élève à CHF 486'450.00. Cette station devant continuer de remplir son office durant l'ensemble de la durée des travaux, les interventions seront complexes et séquencées en près de 10 phases. Il s'agit-là d'un réel enjeu.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanimes des commissions de l'équipement et des finances, le Conseil municipal vous recommande d'accepter le crédit d'engagement de CHF 486'450.00, prévu au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président :

La chancelière :

Corentin Jeanneret

Annick Chatelain

Saint-Imier, le 15 septembre.2025

Rénovation de la station transformatrice de Champs Meusel. Libération d'un crédit de CHF 486'450.- TTC (CHF 550'000.- prévu au plan financier). Préavis au Conseil municipal

Monsieur le Maire
Mesdames, Messieurs,

La station de couplage Champ-Meusel est le point d'alimentation du réseau électrique de Saint-Imier. Elle a été construite en 1965 et l'appareillage moyen tension existant est celui d'origine.

Le dernier contrôle de fonctionnement des disjoncteurs a été effectué en mars 2006. Actuellement ils ne remplissent plus leurs rôles de sélectivité, ce qui a pour conséquence la coupure de l'alimentation de la totalité du réseau lorsqu'un dérangement survient. Compte tenu de la vétusté de nos installations, aucune entreprise spécialisée n'assume plus le contrôle et la maintenance de ce genre de disjoncteur.

Le toit du bâtiment est en mauvais état. Il en découle un fort taux d'humidité à l'intérieur de la station qui met en danger son fonctionnement. La coupure de courant qui est survenue début juillet 2025 est probablement due à cet excès d'humidité.

La fin du remplacement des 3 câbles moyenne tension qui alimentent le réseau imérien qui sera effectif début 2026 avec la mise en service du câble reliant la station de Champ-Meusel à la nouvelle station Paul-Charmillot nous donne l'opportunité de lancer la rénovation de la station Champs-Meusel. Ces travaux sont inclus dans le plan financier qui prévoit un investissement de CHF 550'000.- durant les années 2026 et 2027.

Sont prévus dans le projet la rénovation de l'enveloppe du bâtiment afin d'assurer son étanchéité ainsi que l'ensemble de l'appareillage électrique. De nouvelles cellules MT fermées équipées de 2 jeux de barres seront installées afin d'offrir plus de sécurité aux monteurs des STSI et permettre la séparation du réseau en plusieurs secteurs ce qui permettra de limiter l'impact des dérangements. Les équipements choisis sont de nouvelle génération et adaptés aux réseaux intelligents. Un matériel n'utilisant pas du gaz dangereux pour l'environnement a été choisi pour nos cellules moyenne tension.

Le devis estimatif du projet prévoit les dépenses suivantes :

	Objets	Prix CHF
1	Cellule de couplage MT avec système de contrôle	250'000.-
2	Câble XKDT 240Alrm /35Cu	10'000.-
3	Extrémités de câbles, brides	25'000.-
4	Mise à terre et support	5'000.-
5	Faux plancher	15'000.-
6	Travaux de maçonnerie et de perçage	20'000.-
7	Rénovation du bâtiment (toit et structure)	60'000.-
8	Demande de permis	3'000.-

9	Main d'œuvre	40'000.-
10	Divers et imprévus	22'000.-
	Total HT	450'000.-
	TVA 8.1%	36'450.-
	TOTAL TTC	486'450.-

Il convient de mentionner que ce projet sera réalisé tout en maintenant la station sous tension afin d'assurer l'alimentation du réseau en permanence. Cette contrainte explique la complexité des interventions qui sont séquencées en pas moins de 10 phases sans compter la rénovation du bâtiment.



Au vu de ce qui précède, il est proposé aux commissions de l'équipement et des finances de préavisier favorablement la libération d'un crédit de CHF 486'450.- (CHF 550'000.- prévus au plan financiers) pour la rénovation de la station Champs-Meusel. Une fois validée par le Conseil municipal la libération du crédit sera soumise au Conseil de Ville.


Patrick Adatte



07

Conseil de ville du 11 décembre 2025

Rapport du Conseil municipal concernant le crédit d'engagement de CHF 230'000.00, figurant au plan financier, concernant l'achat d'un véhicule d'entretien multifonctions

Saint-Imier, le 25 novembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de ville,

Le Plan financier prévoit annuellement des montants afin de renouveler le parc de véhicules des Travaux publics. Cette année, il figure un montant afin de remplacer un véhicule d'entretien multifonctions.

En effet, le véhicule actuel, immatriculé pour la première fois en 2012, arrive en fin de vie après plus de 7'800 heures de service. Rien que pour les années 2024 et 2025, il a coûté en entretien des montants de CHF 13'000.00 respectivement CHF 22'500.00.

Le Département urbanisme et mobilité a procédé à l'étude de divers modèles auprès de plusieurs fournisseurs, afin de garantir l'offre la plus avantageuse pour la Municipalité, étant donné la situation financière de la commune. Le modèle retenu est un véhicule Meili M 7000 Urs ML (CHF 229'714.00) auprès du garage Kocher à Corgémont. En plus de respecter le Plan financier, cette offre permet de jouer la carte régionale en s'assurant un service de proximité et réactif, tout en assurant à la Municipalité le prix de reprise le plus attractif à CHF 9'000.00.

L'offre retenue figure en annexe, dans le Rapport du Service urbanisme et mobilité, auquel il est renvoyé pour de plus amples détails.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanimes des commissions urbanisme et mobilité et des finances, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'accepter le crédit d'engagement de CHF 230'000.00 figurant au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président :

La chancelière :

Corentin Jeanneret

Annick Chatelain

Municipalité de Saint-Imier
Urbanisme et mobilité
*Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier*

*032 942 44 35
nicolas.vuilleumier@saint-imier.ch*

MESSAGE DU DÉPARTEMENT URBANISME ET MOBILITÉ AU CONSEIL DE VILLE

Saint-Imier, le 07 novembre 2025

Libération d'un crédit de CHF 230'000.-- TTC figurant au plan des investissements des TP pour l'achat d'un véhicule d'entretien multifonctions (Véhicule Meili M 7000 Urs ML)

Contexte :

Le budget municipal des investissements est régulièrement doté de moyens financiers destinés au renouvellement des véhicules de voirie.

Il s'agit ici de remplacer le véhicule porte-outils Meili I (BE 332645, première immatriculation août 2012, 7'800 heures de service) dont les coûts d'entretien de se montent en 2025 à CHF 22'500.-, en 2024 à CHF 13'000.- et en 2023 à CHF 16'000.- par un véhicule similaire.

Trois modèles ont été étudiés : 1) Véhicule Meili M 7000 Urs ML (229'714.--) auprès du garage Kocher, 2) Véhicule Meili M 7000 Urs ML (232'228.30.--) auprès du fabricant directement et 3) Véhicule Meili M 7000 Urs.e (410'524.60.--) également auprès du fabricant directement. Les trois véhicules sont de gamme et d'équipements à peu près comparables.

Le choix du service s'est porté sur l'offre du garage Kocher, celle-ci étant la plus avantageuse, propose la meilleure reprise de l'ancien véhicule (CHF 9'000.-) et jouant la carte de la proximité.

De plus, le service est déjà doté de véhicules Meili et ceux-ci, bien que vieillissant, donnent entière satisfaction en termes de qualité, d'entretien et de prise en main. Le SAV du garage Kocher est en outre irréprochable et très arrangeant en cas de problème.

**Proposition du dpt
urbanisme et mobilité :**

Compte tenu des avantages exprimés ci-dessus, le département préconise de faire l'acquisition Véhicule Meili M 7000 Urs ML auprès du garage Kocher et recommande au Conseil de ville de libérer le montant de CHF 230'000.- nécessaire à cet achat.

DÉPARTEMENT URBANISME ET MOBILITÉ

Le chef du département : Le chef de service :

Gérard Dessaulles

Nicolas Vuilleumier

Téléphone 032 489 15 15
Natel 079 631 85 11
E-mail: garage.kocher@bluewin.ch
www.garage-kocher-cie.ch
CHE-107.180.085 TVA

Administration Communale St-Imier
Travaux publics
Rue Agassiz 4
2610 St-Imier

Offre No. 57226

Date: 28.02.2025
Nr. Client: 100015
Référence: Véhicule communal Meili

Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à nos véhicules et sommes reconnaissant de votre aimable demande. En annexe, vous recevez la documentation qui vous intéresse, laquelle nous recommandons à votre bienveillant examen.

Description	TVA	Quantité	CHF
Véhicule Meili M 7000 Urs ML à 4 roues motrices modèle EURO6C largeur 1.78, moteur 155 CV, charge utile 4.5 to pour un poids totale de 8 to Equipement standard selon "l'INFORMATION TECHNIQUE" Dans le modèle de base de notre produit Suisse de qualité, l'équipement suivant est déjà inclus: Moteur Euro-6C avec un filtre à particules et SCR-Cat avec technique Ad-Blue intégré départ usine + OBD Moteur diesel VM - vitesse, consommation et torque optimisé Système "lift Meili" Le châssis est entièrement zingué Accouplement rapide (p.ex. grue) à l'arrière du châssis Un pont avec des ridelles en aluminium Plaque frontale VSS-B avec crochet intégré L'entraînement 4x4 permanent avec différentiel longitudinal verrouillable Freins à disque avant et arrière Avec suspension double graduée pour une	N81	1	192'000.00

Page totale : 192'000.00

Date d'acceptation: 11.07.2025

ArtNo.	Description	TVA	Quantit	CHF
--------	-------------	-----	---------	-----

Page transfert 1 : 192'000.00

meilleure tenue de route et un grand confort
 Lubrification centrale
 Cabine basculante à 3 places
 Siège chauffeur confortable avec suspension
 pneumatique et une banquette à deux places
 Une grande caisse à outils sous la banquette
 4 prises hydrauliques frontales
 (p.ex. pour commande lame à neige)
 Joy-Stick pour les mouvements hydrauliques
 et fonction d'avancement
 Marche rampante
 Pare brise frontale panoramique teintée
 et chauffée électriquement
 Dégivreurs réglable sur les vitres latérales
 et pour les pieds
 Désembuage du pare-brise
 Toit ouvrant
 Radio avec USB
 Pare-soleil rouleau
 Girophare orange système " Halogène" démontable
 Feu de recul
 Outillage

Direction quatre roues	N81	1	7'820.00	7'820.00
avec bloc de direction et interrupteur sur tableau de bord, retour des roues arrières en position centrale automatique				

Crochet automatique fix jusqu'à 3.5 t	N81	1	656.00	656.00
D=30 Dc=18 avec prise 7 pôles a l'arrière du véhicule				

Crochet à boule	N81	1	322.00	322.00
au-dessous du Rockinger Hauteur désirée à l'axe de la boule: charge remorquable désiré: 3,5t				

Multi lift	N81	1	0.00	0.00
même largeur que l'ancien				

Suspension hydraulique	N81	1	9'800.00	9'800.00
-------------------------------	-----	---	----------	----------

A 10V 28 (universel) 60 litres 320 bar	N81	1	4'773.00	4'773.00
---	-----	---	----------	----------

Entraîn. hydr. arrière 40 lt. fix 320 bar	N81	1	966.00	966.00
Standard pour saleuse				

Page totale : 216'337.00

Date d'acceptation: 11.07.2025

ArtNo.	Description	TVA	Quantit	CHF
--------	-------------	-----	---------	-----

Page transfert 2 :				216'337.00
---------------------------	--	--	--	-------------------

Tuyaux retour arr 1/2"	N81	1	288.00	288.00
Eclairage pour le service d'hiver	N81	1	1'702.00	1'702.00
Rétroviseurs chauffants réglable et pliable inclus	N81	1	0.00	0.00
Retro central	N81	1	92.00	92.00
Feux de travail arrière gauche avec interrupteur et lampe de contrôle	N81	1	160.00	160.00
Caméra de recul fixée avec aimant et écran de contrôle sur tableau de bord Meili	N81	1	1'702.00	1'702.00
Climatisation intégrée dans la cabine	N81	1	4'200.00	4'200.00
Pont zingué	N81	1	500.00	500.00
2 tubes pour triopan longueur 1250mm	N81	1	250.00	250.00
Support pour pelle et balai	N81	1	276.00	276.00
2 oeilletons de fixations sur ridelles avant inclus	N81	1	0.00	0.00
Montage de votre saleuse montage d'un nouveau câble passe cloison essai et réglage câble fournis par vos soins	N81	1	2'150.00	2'150.00

Page totale :	227'657.00
----------------------	-------------------

Date d'acceptation: 11.07.2025

ArtNo.	Description	TVA	Quantit	CHF
--------	-------------	-----	---------	-----

Page transfert 3 : 227'657.00

Sous total				227'657.00
-------------------	--	--	--	------------------

Rabais	N81	1	-6'830.00	-6'830.00
---------------	-----	---	-----------	-----------

Sous total rabais déduit				220'827.00
---------------------------------	--	--	--	------------------

REPRISE TTC		-1	9'000.00	-9'000.00
--------------------	--	----	----------	-----------

Meili VM 7000

Année 2012

Avec 7'800 heures le 11.07.25

Prix indicatif: sous réserve de l'état du véhicule le jour
de la prise en charge

Page totale : 211'827.00

Date d'acceptation: 11.07.2025

ArtNo.	Description	TVA	Quantit	CHF
--------	-------------	-----	---------	-----

Page transfert 4 : 211'827.00**CONDITIONS**

Validité de l'offre: 2 mois

Délai de livraison: à convenir

Mise en service: gratuit à Schübelach

Frais de livraison: inclus dans l'offre

Expertise: gratuit

Garantie: 24 mois ou 600 heures

Premier service: main d'oeuvre gratuit

Votre saleuse doit être livrée à Schübelbach pour le montage

Paiement: dans les 10 jours ou à convenir

En raison de l'évolution actuelle des prix sur le marché de l'approvisionnement, nous nous réservons le droit, jusqu'à la livraison du véhicule, d'ajuster nos tarifs en fonction des hausses appliquées par nos fournisseurs, d'un éventuel supplément lié à l'inflation, ainsi que de coûts additionnels de livraison à la charge de l'acheteur.

TVA	Impôt	Chiffre
N81 8.1% TVA excl.	17'887.00	220'827.00

Total: 229'714.00

30 jours Net

Tout en restant à votre entière disposition et en espérant être favorisés de vos ordres, auxquels nous vouerons nos soins les meilleurs, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Notre référence
Votre demande
Votre référence
Votre n° de client
n°. de châssis
n°. d'immatriculation
km
Heures de travail

Rémy Ast

0
0

Municipalité de Saint-Imier
M. Vincent Brahier
Travaux publics
Agassiz 4
2610 St-Imier

Schübelbach, 15. juillet 2024

Offre 13964

Monsieur,

Nous vous remercions vivement de votre intérêt. - C'est avec grand plaisir,
que nous vous présentons, selon l'entretien, l'offre suivante :
Adresse de Livraison Municipalité de Saint-Imier, Travaux Publics, Envers 31, 2610 St-Imier

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
1	M 7000 Urs ML Véhicule à 4 roues motrices modèle EURO6C largeur 1.78m, moteur 155 CV, charge utile de 4,5t pour un poids total de 8t Equipement standard selon "l'INFORMATION TECHNIQUE"	1 pce.	192'000.00	192'000.00

Dans le modèle de base de notre produit Suisse de qualité,
l'équipement suivant est déjà inclus:

- Moteur Euro-6C avec un filtre à particules et SCR-Cat avec technique Ad-Blue intégré départ usine + OBD
- Moteur diesel VM - vitesse, consommation et torque optimisé
- Système "lift Meili"
- Le châssis est entièrement zingué
- Accouplement rapide (p.ex. grue) à l'arrière du châssis
- Une pont avec des ridelles en aluminium
- Plaque frontale VSS-B avec crochet intégré
- L'entraînement 4x4 permanent avec différentiel longitudinal verrouillable
- Freins à disque avant et arrière
- Avec suspension double graduée pour une meilleure tenue de route et un grand confort
- Lubrification centrale
- Cabine basculante à 3 places
- 4 prises hydrauliques frontales (p.ex. pour commande lame à neige)
- Joy-Stick pour les mouvements hydraulique et fonction d'avancement
- Marche rampante
- 1 siège chauffeur confortable pneumatique et 1 banquette à 2 places
- Une grande caisse à outils sous la banquette
- Glace frontale panoramique teintée et chauffée électriquement
- Dégivreurs réglable sur les vitres latérales et les pieds
- Dégivrage du pare-brise
- Toit ouvrant

Viktor Meili AG Hauptsitz
Brestenburgstrasse 6
CH-8862 Schübelbach
Tel. +41 (0)55 225 01 01

Viktor Meili SA
Les Carrières du Lessus 3
CH-1867 St.-Triphon
Tél. +41 (0)27 346 16 68

www.meiliswiss.com
info@meiliswiss.com
MwSt.-Nr. CHE-105.739.343 MWST

Meili

Der Alleskönner.

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
	- Radio avec USB - Pares-soleil rouleau - Girophare orange, système "Halogen", démontable - Feu de recul - Outillage			
2	02 ZA01 Direction quatre roues (VM 3500/7000) avec bloc de direction et interrupteur sur tableau de bord, retour des roues arrières en position centrale automatique	1 pce.	7'820.00	7'820.00
3	03 ZA04 Crochet automatique fix jusqu'à 3.5 t D=30 Dc=18 avec prise 7 pôles a l'arrière du véhicule	1 pce.	656.00	656.00
4	03 ZA08 Crochet à boule au-dessous du Rockinger Hauteur désirée à l'axe de la boule: charge remorquable désiré:3,5t	1 pce.	322.00	322.00
5	03 ZA14 Largeur multilift idem ancien	1 pce.	0.00	0.00
6	04 ZA01 Suspension hydraulique	1 pce.	9'800.00	9'800.00
7	07 ZA02 A 10V 28 (universel) 60 litres 320 bar	1 pce.	4'773.00	4'773.00
8	11 ZA04 Entraîn. hydr. arrière 40lit. fix 320bar Standard pour saleuse	1 pce.	966.00	966.00
9	11 ZA14 Tuyaux retour arr 1/2"	1 pce.	288.00	288.00
10	13 ZA02 Eclairage pour le service d'hiver monté en haut	1 pce.	1'702.00	1'702.00
11	13 ZA04 Rétroviseur extérieur chauffant électriquement, réglable et pliable	1 pce.	0.00	0.00
12	13 ZA20 Retro central	1 pce.	92.00	92.00
13	13 ZA08 Feux de travail arrière gauche avec interrupteur et lampe de contrôle	1 pce.	160.00	160.00
14	13 ZA33 Climatisation de la cabine	1 pce.	4'200.00	4'200.00

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
15	13 ZA25 Caméra de recul fixée avec aimant et écran de contrôle sur tableau de bord Meili	1 pce.	1'702.00	1'702.00
16	16 ZA01 Pont zingué	1 pce.	500.00	500.00
17	16 ZA21 2 tube pour triopan longueur 1250mm	1 pce.	250.00	250.00
18	16 ZA24 support pour pelle et balai	1 pce.	276.00	276.00
19	AG10 Montage de votre saleuse existante montage d'un nouveau câble passe cloison essai et réglage câble fournis par vos soins	1 pce.	2'150.00	2'150.00
20	ET10 Reprise de votre VM 7000 de 2012 Sous réserve de l'état du véhicule le jour de la prise en charge	1 pce.	-6'000.00	-6'000.00

CONDITIONS

Délai de livraison:
à convenir

Garantie:
24 mois ou 600 heures, selon premier
cas, après la livraison du véhicule

1er service gratuit (seulement le travail)
par Viktor Meili SA avec instruction
des mécaniciens

Livraison:
ex Schübelbach, avec instruction

Accessoires:
Un forfait de Fr. 800.-- (net, sans TVA)
pour le transport des accessoires,
qui doivent être montés dans nos ateliers
(à Schübelbach)

Expertisé:
gratuit

Service:
par V. Meili SA ou par vos soins

Validité de l'offre:
2 mois

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
-----	-------------	----------	------	-------

Conditions de paiement:
dans les 10 jours suivant la livraison du véhicule

Aux évolutions actuelles des prix sur le
compte du marché d'approvisionnement,
nous nous réservons le droit, jusqu'à la livraison de la
véhicule, sur la base de majorations tarifaires
nos fournisseurs et d'exception
Supplément d'inflation, coûts supplémentaires de
livraison à l'acheteur.

Wir würden uns natürlich sehr freuen, wenn Sie uns Ihr geschätztes
Vertrauen schenken würden. - Eine 100%-ige Arbeit, sowie eine
pünktliche Lieferung können wir garantieren! Selbstverständlich
stehen wir für weitere Auskünfte immer gerne zur Verfügung.

In der Hoffnung, Ihnen mit diesen Angaben dienen zu können,
erwarten wir gerne Ihre geschätzte Nachricht. - In der
Zwischenzeit verbleiben wir

mit freundlichen Grüssen

VIKTOR MEILI AG

Conditions de paiement 30 Tage netto

Banque Schwyzer Kantonalbank 178443-2546
IBAN CH45 0077 7001 7844 3254 6
SWIFT/BIC KBSZCH22

Total CHF	227'657.00
Rabais 3.00 % de 227'657.00	-6'829.70
Subtotal CHF	214'827.30
8.10 % TVA de 214'827.30 CHF	17'401.00
Offre Total incl.TVA CHF	232'228.30

Notre référence
 Votre demande
 Votre référence
 Votre n° de client
 n°. de châssis
 n°. d'immatriculation
 km
 Heures de travail

Rémy Ast

0
0

Municipalité de Saint-Imier
 M. Vincent Brahier
 Travaux publics
 Agassiz 4
 2610 St-Imier

Schübelbach, 25. septembre 2024

Offre 14034

Monsieur,

Nous vous remercions vivement de votre intérêt. - C'est avec grand plaisir,
 que nous vous présentons, selon votre demande, l'offre suivante :
 Adresse de Livraison Municipalité de Saint-Imier, Travaux Publics, Envers 31, 2610 St-Imier

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
1	M 7000 URS.e Véhicule à 4 roues motrices modèle Elektro 1 largeur 1.78m, 120 kW moteur-E, charge utile de 4,5t pour un poids total de 8t Equipement de base standard selon "DESCRIPTION TECHNIQUE"	1 pce.	263'800.00	263'800.00

Dans le modèle de base de notre produit de qualité suisse
 L'équipement suivant est déjà inclus:

- Un pack batterie de 60 kW / h, avec regulation de la température
- Moteur électrique régulé de manière optimale pour la consommation et le couple
- Chargeur embarqué 22 kW (32A / 400V)
- Port de charge rapide DC jusqu'à 100 kW
- Prise de charge de type 2
- Châssis entièrement zingué
- Supports de grue à l'arrière du châssis
- Pont basculante de 3-côtés avec porte-perches, ridelles en aluminium et fond en tôle d'acier
- Plaque frontale VSS-B à dégagement rapide à l'avant avec mâchoire à insérer intégrée
- Entraînement 4x4 en permanence avec différentiel longitudinal verrouillable
- Freins à disque avant et arrière
- Direction quatre roues
- Suspension double graduée pour une meilleure tenue des route et un grand confort
- Graissage centralisé
- Cabine basculante à 3 places
- 2 sièges confortables à ressorts (siège chauffeur à suspension pneumatique)
- 4 prises hydrauliques en avant (p.ex. pour commande lame à neige)
- Joystick pour les mouvements hydraulique et avec fonction d'avancement
- Glace frontale panoramique teintée et chauffée électriquement
- Buses à air chaud réglables pour les vitres latérales, les pieds et les

Viktor Meili AG Hauptsitz
 Brestenburgstrasse 6
 CH-8862 Schübelbach
 Tel. +41 (0)55 225 01 01

Viktor Meili SA
 Les Carrières du Lessus 3
 CH-1867 St.-Triphon
 Tél. +41 (0)27 346 16 68

www.meiliswiss.com
info@meiliswiss.com
 MwSt.-Nr. CHE-105.739.343 MWST

Meili

Der Alleskönner.

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
	pare-brise - Dégivreur de vitre avant - Toit ouvrant - Radio avec USB - Pares-soleil rouleau - 1 Girophare orange, système "Halogen", démontable - Feu de recul à LED intégré dans le feu arrière - Outil de bord			
	Équipement supplémentaire:			
2	01 ZA02 véhicule 40km/h	1 pce.	0.00	0.00
3	02 ZA01 Direction quatre roues (VM 3500/7000) avec bloc de direction et interrupteur sur tableau de bord, retour des roues arrières en position centrale automatique	1 pce.	7'820.00	7'820.00
4	03 ZA04 Crochet automatique fix jusqu'à 3.5 t D=30 Dc=18 avec prise 7 pôles à l'arrière du véhicule	1 pce.	656.00	656.00
5	04 ZA01 Suspension hydraulique	1 pce.	9'000.00	9'000.00
6	13 ZA02 Éclairage pour le service d'hiver monté en haut	1 pce.	1'702.00	1'702.00
7	13 ZA04 Rétroviseur extérieur chauffant électriquement, réglable et pliable	1 pce.	0.00	0.00
8	13 ZA08 Feux de travail arrière gauche avec interrupteur et lampe de contrôle sur un support ne dépassant pas la cabine!!!	1 pce.	160.00	160.00
9	13 ZA25 Caméra de recul fixée avec aimant et écran de contrôle sur tableau de bord meili	1 pce.	1'702.00	1'702.00
10	13 ZA33 Climatisation de la cabine	1 pce.	4'200.00	4'200.00
11	16 ZA01 Pont zingué	1 pce.	0.00	0.00
12	16 ZA13 6 boucles d'arrimage à l'intérieur du pont	1 pce.	520.00	520.00
13	16 ZA21	1 pce.	250.00	250.00

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
	2 tube pour triopan longueur 1250mm (sans contenu)			
14	18 ZA01 Pack batterie supplémentaire avec 60 kW / h Double l'autonomie	1 pce.	57'500.00	57'500.00
15	18 ZA03 Branchement électrique arrière 12V 100A par ex., pour saleuse électrique	1 pce.	1'553.00	1'553.00
16	18 ZA17 Diagnostic à distance Aperçu du système à distance (frais annuels, après expiration de la garantie, CHF 500 / an)	1 pce.	2'875.00	2'875.00
17	18 ZA18 Extension de garantie des batteries à 5 ans (y compris les frais annuels pour le système à distance de diagnostic à distance)	1 pce.	4'025.00	4'025.00
18	18 ZA19 Pack de télémaintenance matériel "Insight Gateway" Installation antenne, batterie, carte SIM + Connexion de données, stockage en nuage pendant 5 ans	1 pce.	3'048.00	3'048.00
19	18 ZA21 Chauffe-eau diesel Eberspächer Température contrôlée pour les véhicules électriques	1 pce.	3'278.00	3'278.00
Accessoires:				
20	AG10 Hilltip HIS 1600 A Entraînement électrique 12 Volt Trémie en polyéthylène, pièces d'attaches en inox, alimentation par vis sans fin en inox, tôle de recouvrement en inox sur la vis sans fin, vibreux, bâche rabattable en 2 pièces, réservoirs de saumure intégrés Pupitre de commande avec réglage de quantité et largeur, signal de vitesse par GPS, connexion USB, Interface RS 232, jeux de câbles, matériel de fixation incl. Capacité: 1600 litres Réservoirs saumure: 900 litres Couleur orange Poids en version standard: 260 kg Feux arrière LED avec support pour plaque d'immatriculation à l'arrière du distributeur bequille pour la dépose	1 pce.	25'600.00	25'600.00
21	AG10 berce pour montage saleuse sur multilift	1 pce.	3'820.00	3'820.00

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
-----	-------------	----------	------	-------

avec protection sous saleuse pour protéger le moteur

CONDITIONS

Délai de livraison:
à convenir

Garantie:
24 mois ou 600 h selon le premier cas après la livraison du véhicule

1er service gratuit (seulement le travail)
par Viktor Meili SA avec instruction
des mécaniciens

Livraison:
ex Schübelbach, avec instruction

Accessoires:
Un forfait de Fr. 800.-- (net, sans TVA)
pour les transport des accessoires,
qui doivent être monté dans nos ateliers
(à Schübelbach)

Expertisé:
gratuit

Service:
par V. Meili SA ou par vos soins

Validité de l'offre:
3 mois pour le véhicule

Conditions de paiement:
à convenir

Comme client Viktor Meili, vous avez
toujours une longueur d'avance.

Chez nous vous pouvez toujours compter
sur une consultation sérieuse et un
service prompt et sûr.

Pour toutes informations complémentaires
que vous pourriez souhaiter, nous sommes
toujours à votre entière disposition.

Nous espérons que notre offre vous convienne
et attendons vos nouvelles avec beaucoup
d'intérêt. Entre-temps nous vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos
sentiments distingués.

Pos	Désignation	Quantité	Prix	Total
-----	-------------	----------	------	-------

VIKTOR MEILI S.A.

Conditions de paiement 30 Tage netto

Banque Schwyzer Kantonalbank 178443-2546
IBAN CH45 0077 7001 7844 3254 6
SWIFT/BIC KBSZCH22

Total CHF	391'509.00
Rabais 3.00 % de 391'509.00	-11'745.25
Subtotal CHF	379'763.75
8.10 % TVA de 379'763.75 CHF	30'760.85
Offre Total incl.TVA CHF	410'524.60



08

Conseil de ville du 11 décembre 2025

Rapport du Conseil municipal concernant le crédit d'engagement de CHF 200'000.00, figurant au plan financier, concernant la sécurisation du réseau de gaz à la rue du Soleil

Saint-Imier, le 25 novembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de ville,

La rue du Soleil est alimentée en gaz, comme la plupart des autres secteurs de notre commune. Le réseau dans cette rue est vieillissant et nécessite d'être remplacé, à l'exception du secteur « centre » de la rue du Soleil (à l'Ouest de la rue des Cibles). Ce renouvellement tient compte des besoins actuels et futurs des clients des Services techniques dans ce secteur. Ce renouvellement tient également compte de deux facteurs liés au réseau de chauffage à distance (cf. point 5 *supra*).

En effet, le secteur Est de la rue du Soleil ne sera pas raccordé à un réseau de chauffage à distance (CAD), ni à court, ni à long terme. En outre, étant donné le déploiement du réseau de CAD dans le secteur centre de la localité, le renouvellement du réseau de gaz de la rue du Soleil permettra d'avoir une solution de secours. Ces travaux offrent l'avantage d'une plus grande sécurité et d'une meilleure flexibilité opérationnelle.

En cas d'acceptation du présent crédit, les travaux sont prévus courant 2026. Ces travaux de sécurisation sont prévus au Plan financier.

Compte tenu de ce qui précède, et sur préavis unanimes des commissions de l'équipement et des finances, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'accepter le crédit d'engagement de CHF 200'000.00 figurant au plan financier, en recourant si nécessaire à l'emprunt.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président :

La chancelière :

Corentin Jeanneret

Annick Chatelain

Saint-Imier, le 27 octobre 2025

GAZ, libération d'un crédit d'engagement de CHF 200'000.- prévu au plan financier afin de sécuriser le réseau de gaz à la rue du Soleil.

Mesdames, Messieurs,

Le réseau de distribution de gaz à la rue du Soleil est vétuste et composé un peu de bric et de broc. A l'exception du secteur centre (Ouest de la rue des Cibles), il doit être renouvelé en tenant compte des besoins actuels et futurs des clients. Il convient également de mentionner que l'Est de la rue du Soleil ne sera probablement pas équipé d'un CAD à moyen – long terme pour des questions de rentabilité.

Ces travaux seront également une opportunité de mettre en place une solution de secours pour l'alimentation du futur CAD Centre de basse enthalpie, garantissant ainsi une plus grande sécurité et de la souplesse opérationnelle.

Un crédit de CHF 200'000.- est prévu au plan financier pour réaliser ce projet, il est proposé à la commission de l'Équipement de préavisier favorablement sa libération.

Le programme prévoit que les travaux débutent en 2026.

En date du 20 octobre 2025, la commission de l'équipement a préavisé favorablement à l'unanimité la libération d'un crédit d'engagement de CHF 200'000.- prévu au plan financier afin de sécuriser le réseau de gaz à la rue du Soleil.

Compte tenu de ce qui précède (état de la station actuelle, risque pour la sécurité d'approvisionnement), il est proposé au Conseil municipal de valider ce projet et proposer au Conseil de Ville la libération de ce crédit.



Patrick Adatte

Secteurs à rénover :





09

Conseil de ville du 11 décembre 2025

Rapport du Conseil municipal concernant la nomination d'un organe de vérification des comptes

Saint-Imier, le 25 novembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de ville,

Notre organe de vérification des comptes nous a fait part de sa volonté de mettre fin à son mandat. Le Conseil municipal a pris part avec regret de cette annonce, tout en comprenant la situation. Il tient à remercier la société Ficonom S.A. pour son engagement de longue date et l'excellente collaboration durant toutes ces années.

Le droit bernois sur les communes enjoint les communes à se doter d'un organe de vérification des comptes. Le Service des finances, afin de pallier cette situation, s'est donc mis en quête d'un nouvel organe de vérification des comptes. Les communes de notre région ont été consultées afin de savoir à quel organe de vérification des comptes elles avaient recours. Des demandes ont été adressées à 6 fiduciaires de la région et plus loin.

Le résultat de cette phase d'offres figure dans le Rapport du Service des finances. Au terme de ce processus, c'est la fiduciaire Soresa SA de Bienne qui se distingue par son rapport qualité-prix. Elle se distingue aussi par son expérience de vérification auprès d'autres communes. En outre, elle répond aux exigences légales et opérationnelles de la commune.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville de nommer comme organe de vérification des comptes la société Soresa SA.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président : La chancelière :

Corentin Jeanneret Annick Chatelain



Saint-Imier, le 28 octobre 2025

A l'attention du Conseil municipal

**Rapport du service des finances concernant
la nomination d'un organe de vérification des comptes
en vue du Conseil de Ville du 11 décembre 2025**

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil du municipal,

En vue du Conseil de Ville du 11 décembre prochain, je vous remets mon rapport concernant la nomination d'un organe de vérification des comptes.

1. Contexte

Suite à l'arrêt de l'actuel organe de vérification des comptes, la commune doit procéder à la nomination d'un nouvel organe conformément aux exigences légales en vigueur. La Loi sur les communes (LCo) du canton de Berne stipule que les communes doivent garantir une gestion financière saine et transparente, notamment par le biais d'un contrôle indépendant des comptes. La Loi sur les finances communales (LFCo) précise les modalités de cette vérification, qui doit être effectuée par un organe compétent et indépendant.

2. Démarches entreprises

Afin d'assurer une procédure de sélection équitable et conforme aux bonnes pratiques, les démarches suivantes ont été entreprises :

- Demande d'offres adressée à six fiduciaires, tant régionales que plus éloignées.
- Consultation des communes avoisinantes pour connaître les organes de vérification qu'elles ont nommés.
- Analyse des offres reçues selon les critères de disponibilité, coût et compétence/expérience dans le domaine communal.

3. Résultats des offres

Voici un résumé des réponses obtenues :

Fiduciaire	Disponibilité	Montant de l'offre	Remarques
Fiduciaire 1, Vallon de St-Imier	Renonce	-	Manque de ressource
Fiduciaire 2, Vallon de St-Imier	Pas de réponse	-	-
Fiduciaire Soresa SA, Bienne	Offre faite	CHF 7'000.00 – CHF 7'500.00 HT	Offre compétitive
Fiduciaire 4, Lausanne	Offre faite	CHF 11'000.00 – CHF 11'500.00 HT + débours	Offre élevée
Fiduciaire 5, Bienne	Renonce	-	Manque de ressource
Fiduciaire 6, Bienne	Offre faite	CHF 10'269.50 TTC	Offre intermédiaire

4. Analyse

Parmi les offres reçues, celle de la fiduciaire Soresa SA de Bienne se distingue par son rapport qualité-prix, avec une proposition entre CHF 7'000.00 et CHF 7'500.00 hors taxes. Elle répond aux exigences légales et opérationnelles de la commune. Les autres offres sont soit plus coûteuses (Fiduciaires 4 et 6), soit non disponibles (Fiduciaires 1 et 5), ou absentes (Fiduciaire 2).

5. Préavis

Le Conseil municipal préavise la nomination de la fiduciaire Soresa SA comme nouvel organe de vérification des comptes à l'attention du Conseil de ville, autorité compétente pour procéder à l'élection selon la Loi sur les communes du canton de Berne. Il propose :

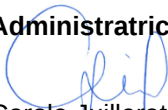
- De mandater l'administration pour finaliser le contrat de prestation avec la fiduciaire Soresa SA de Bienne.
- D'informer les autres fiduciaires du résultat de la procédure.

6. Base légale

Cette nomination s'appuie sur les dispositions suivantes :

- Loi sur les communes (LCo) : art. 49 al. 1 let. h (élection par le Conseil de ville), art. 84 (révision des comptes)
- Loi sur les finances communales (LFCo) : art. 57 à 63 (contrôle externe), notamment art. 62 (rapport de révision)

Administratrice des finances



Carole Juillerat

Résolution du 23.10.2025 (PLR) relative au suivi et à la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit organisationnel et financier de l'administration communale : décision

Projet pour la résolution

Relative au suivi et à la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit organisationnel et financier de l'administration communale

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Le PLR Saint-Imier et environs a décidé de déposer une résolution ce soir, étant donné les enjeux et les points importants qui seront traités. Le rapport du Conseil municipal et des chefs de service suite à l'audit organisationnel et financier de l'administration communale, est un point clé pour l'avenir de notre commune. Le PLR Saint-Imier et environs propose donc la présente résolution. L'idée est que tous les partis prennent des engagements. La fin de la législature et les élections approchent, et il est important que la mise en œuvre de l'audit continue au-delà de fin 2026. Malgré les idées politiques différentes de chacune et chacun, l'intérêt de la population de Saint-Imier doit primer. Quel que soit le résultat des élections municipales, la nécessité d'une continuité se fait sentir. En l'inscrivant dans une Résolution, l'engagement n'en est que plus grand et tangible.

Animée par cet esprit de transparence, de continuité et d'unité, la fraction libérale radicale soumet la présente résolution au Conseil de ville.

Le Conseil de ville de Saint-Imier

Considérant :

- que l'audit organisationnel et financier de l'administration communale a permis d'identifier des forces, des faiblesses et des axes d'amélioration dans la gestion de la collectivité;
- que ce travail, réalisé dans un souci de transparence et d'efficacité, constitue une étape essentielle pour renforcer la gouvernance communale et la confiance des citoyens;
- que les recommandations formulées par cet audit visent à améliorer la performance administrative, la rigueur financière, la clarté des procédures et la qualité du service public local;
- qu'il est de la responsabilité du Conseil de ville de veiller à ce que les conclusions de cet audit ne demeurent pas sans suite et servent effectivement de base à une action durable.

Affirmant :

- la volonté du Conseil de ville de garantir la continuité administrative et la mise en œuvre effective des réformes nécessaires, indépendamment des changements de législature ou de majorité politique;
- son attachement à une gestion communale exemplaire, fondée sur la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance.

Le Conseil de ville, réuni en séance plénière, adopte la résolution suivante :

1. Le Conseil de ville réaffirme son engagement à assurer le suivi et la mise en œuvre progressive des recommandations issues du Conseil municipal à partir de l'audit organisationnel et financier de l'administration communale présenté.
2. Le Conseil de ville invite le Conseil municipal à élaborer un plan d'action détaillé, assorti d'un calendrier de réalisation et de mécanismes d'évaluation périodiques, afin d'assurer la concrétisation des mesures préconisées.
3. Les futures législatures poursuivent la mise en œuvre de ce plan d'action et en assurent la continuité, dans l'esprit de responsabilité institutionnelle et de service public.
4. Le Conseil de ville s'engage à suivre régulièrement l'état d'avancement des mesures et à en rendre compte publiquement, dans un souci de transparence vis-à-vis des citoyens.
5. Le Conseil de ville s'engage à respecter la répartition des rôles, les canaux politiques et hiérarchiques, et s'abstient d'outrepasser ses devoirs de parlement de milice. Les membres du législatif et des commissions renoncent à toute ingérence nuisible dans les affaires relevant exclusivement de l'exécutif et de l'administration communale, évitent un climat de méfiance et témoignent de leur confiance envers les autorités municipales ainsi qu'envers l'administration et son personnel.

Adoptée à Saint-Imier le 11 décembre 2025 en séance du Conseil de ville.